

1. Identification du mélange et de l'entreprise ou de l'entreprise.

1.1. Identificateur du produit.

Nom du produit

FIXMAR LATEX

1.2. Identification des utilisations pertinentes du mélange et des utilisations déconseillées.

Amorce

1.3. Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité.

AYMAR S.A.U. Usine et Bureaux. Ctra. C-35, Km 58 · Ap. Correos nº1. 08470 SANT CELONI (Barcelona).

Tel. (+34) 93 867 00 00

aymar@aymarsa.es.

www.aymarsa.es

1.4. Téléphone d'urgence.

Institut national de toxicologie : 915 62 04 20

2. Identification des dangers.

2.1. Classification du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (UE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquette.

n/a

2.3. Autres dangers.

Dans des conditions normales d'utilisation et dans sa forme originale, le produit n'a pas d'autres effets négatifs sur la santé et l'environnement.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges.

Ce mélange ne contient pas de substances qui présentent un danger pour la santé ou l'environnement conformément à la directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses ou au règlement (CE) n° 1272/2008, qui n'ont pas de limite d'exposition communautaire sur le lieu de travail, qui ne sont pas classées comme PBT/vPvB ou qui figurent sur la liste des substances candidates.

4. Premiers secours.

4.1. Description des premiers secours.

En cas de doute, ou lorsque les symptômes d'inconfort persistent, consultez un médecin. N'administrez jamais rien par voie orale à des personnes inconscientes.

Inhalation.

Placez la personne blessée à l'extérieur, gardez-la au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou s'arrête, pratiquez la respiration artificielle. N'administrez rien par voie orale. S'il est inconscient, mettez-le dans une position appropriée et demandez de l'aide médicale.

Contact avec les yeux

Si vous portez des lentilles de contact, retirez-les. Lavez abondamment vos yeux à l'eau claire et fraîche pendant au moins 10 minutes, en tirant les paupières vers le haut, puis consultez un médecin.

Contact avec la peau.

Retirez les vêtements contaminés. Lavez vigoureusement la peau avec de l'eau et du savon ou un nettoyant pour la peau adapté. **N'utilisez JAMAIS** de solvants ou de diluants.

Ingestion.

En cas d'ingestion accidentelle, consultez immédiatement un médecin. Maintenez le patient au repos. **Ne provoquez JAMAIS** de vomissements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés.

Un contact irritant, répété ou prolongé avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des rougeurs, des cloques ou une dermatite, l'inhalation de brouillard de pulvérisation ou de particules en suspension peut provoquer une irritation des voies respiratoires, certains des symptômes peuvent ne pas être immédiats. Des réactions allergiques peuvent survenir.

4.3 Indication des soins médicaux et des traitements spéciaux à donner immédiatement.

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par voie orale.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

Le produit n'est PAS classé comme inflammable, en cas d'incendie, les mesures suivantes doivent être suivies :

5.1. Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction Recommandé.

Poudre d'extincteur ou CO₂. En cas d'incendies plus graves, également de la mousse résistante à l'alcool et à l'eau pulvériser. N'utilisez pas de jet d'eau direct pour l'extinction.

5.2. Dangers spécifiques résultant du mélange.

Risques spéciaux.

Le feu peut produire une fumée noire et épaisse. La décomposition thermique peut entraîner la formation de produits dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou de décomposition peut être nocive pour la santé.

5.3. Recommandations pour le personnel de lutte contre l'incendie.

Rafraîchissez les réservoirs, les citernes ou les récipients près de la source de chaleur ou du feu avec de l'eau. Prenez en compte la direction du vent. Empêcher les produits utilisés dans la lutte contre les incendies de pénétrer dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.

Équipement de protection contre les incendies.

Selon l'ampleur de l'incendie, il peut être nécessaire d'utiliser des combinaisons de protection contre la chaleur, un appareil respiratoire autonome, des gants, des lunettes de protection ou des masques faciaux et des bottes.

6. Mesures en cas de déversement accidentel.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Pour le contrôle de l'exposition et les mesures de protection individuelle, voir rubrique 8.

6.2. Précautions relatives à l'environnement.

Produit non classé comme dangereux pour l'environnement, éviter autant que possible tout déversement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Ramasser le produit renversé à l'aide de matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées...). Verser le produit et l'absorbant dans un récipient approprié. La zone contaminée doit être nettoyée immédiatement à l'aide d'un décontaminant approprié. Verser le décontaminant sur les résidus et laisser agir pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de réaction, dans un récipient non fermé.

6.4. Référence à d'autres sections.

Pour le contrôle de l'exposition et les mesures de protection individuelle, voir épigraphe 8.

Pour l'élimination des déchets, suivez les recommandations de la section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1. Précautions pour une manipulation en toute sécurité.

Le produit ne nécessite aucune mesure particulière de manipulation, mais les mesures générales suivantes sont recommandées :

Pour la protection individuelle, voir rubrique 8. Ne jamais exercer de pression pour vider les récipients, ceux-ci ne résistent pas à la pression.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans la zone d'application.

Respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène au travail.

Conserver le produit dans des récipients identiques à ceux d'origine.

7.2. Conditions de stockage sécurisé, y compris les incompatibilités éventuelles.

Le produit ne nécessite aucune mesure de stockage particulière.

Les conditions générales de stockage sont les suivantes : éviter les sources de chaleur, les rayonnements, l'électricité et le contact avec les aliments.

Tenir à l'écart des agents oxydants et des substances fortement acides ou alcalines.

Conserver les récipients entre 5 et 35 °C, dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver conformément à la législation locale. Respecter les indications figurant sur l'étiquette.

7.3. Utilisations finales spécifiques.

Conserver conformément à la législation locale. Respecter les indications figurant sur l'étiquette.

8. Contrôles d'exposition/protection individuelle.

8.1. Paramètres de contrôle.

Le produit NE contient PAS de substances soumises à des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. de l'exposition.

Mesures techniques :

Fournir une ventilation adéquate, ce qui peut être réalisé grâce à une bonne ventilation-extraction locale et à une Bon système d'extraction général.

Protection respiratoire :

EPI	Masque filtrant pour la protection contre les gaz et les particules
Caractéristiques	Marquage « CE » Catégorie III. Le masque doit avoir un large champ de vision et une forme anatomique pour offrir une bonne étanchéité et une bonne herméticité.
Normes CEN	EN 136, EN 140, EN 405
Entretien	Ne pas stocker dans des endroits exposés à des températures élevées et à une humidité ambiante avant utilisation. Vérifier tout particulièrement l'état des valves d'inspiration et d'expiration de l'adaptateur facial.
Remarques	Les instructions du fabricant concernant l'utilisation et l'entretien de l'équipement doivent être lues attentivement. Les filtres nécessaires doivent être adaptés à l'équipement en fonction des caractéristiques spécifiques du risque (particules et aérosols : P1-P2-P3, gaz et vapeurs : AB-E-K-AX) et remplacés selon les recommandations du fabricant.

Protection des mains :

EPI	Gants de protection chimique
Caractéristiques	Marquage CE Catégorie III.
Normes CEN	EN 374-1, En 374-2, EN 374-3, EN 420
Entretien	Ils doivent être conservés dans un endroit sec, à l'écart de toute source de chaleur, et leur exposition au soleil doit être évitée autant que possible. Aucune modification susceptible d'altérer leur résistance ne doit être apportée aux gants, et ceux-ci ne doivent pas être en contact avec des peintures, des solvants ou des adhésifs.
Remarques	Les gants doivent être de la bonne taille et s'ajuster à la main sans être trop lâches ni trop serrés. Ils doivent toujours être utilisés avec les mains propres et sèches.
Matériel	PVC (polychlorure de vinyle) Temps de pénétration (min.) : > 480 Épaisseur du matériau (mm) : 0,35

Protection des yeux :

EPI	Écran facial
Caractéristiques	Marquage « CE » Catégorie II. Protection des yeux et du visage contre les projections de liquides.
Normes CEN	EN 165, EN 166, EN 167, EN 168
Entretien	La visibilité à travers les oculaires doit être optimale. À cette fin, ces éléments doivent être nettoyés quotidiennement et les protections doivent être désinfectées régulièrement conformément aux instructions du fabricant. Il convient de vérifier que les pièces mobiles fonctionnent correctement.
Remarques	Les écrans faciaux doivent avoir un champ de vision d'une dimension minimale de 150 mm sur la ligne médiane, dans le sens vertical, une fois montés sur la monture.

Protection de la peau :

EPI	Vêtements de protection avec propriétés antistatiques
Caractéristiques	Marquage « CE » Catégorie II. Les vêtements de protection ne doivent être ni trop serrés ni trop amples afin de ne pas gêner les mouvements de l'utilisateur.
Normes CEN	EN 340, EN 1149-1, EN 1149-2, EN 1149-3, EN 1149-5
Entretien	Il convient de suivre les instructions de lavage et d'entretien fournies par le fabricant afin de garantir une protection constante.
Remarques	Les vêtements de protection doivent offrir un niveau de confort adapté au niveau de protection qu'ils doivent assurer contre le risque auquel ils protègent, en tenant compte des conditions environnementales, du niveau d'activité de l'utilisateur et de la durée d'utilisation prévue.

Protection des pieds :

EPI	Chaussures de protection avec propriétés antistatiques
Caractéristiques	Marquage CE Catégorie II.
Normes CEN	EN ISO 13287, EN ISO 20344, EN ISO 20346
Entretien	Les chaussures doivent être contrôlées régulièrement. Si elles sont en mauvais état, elles doivent être retirées et remplacées.
Entretien	Le confort d'utilisation et l'acceptabilité sont des facteurs qui varient considérablement d'un individu à l'autre. Il est donc conseillé d'essayer différents modèles de chaussures et, si possible, différentes largeurs.

9. Propriétés physiques et chimiques.**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales.**

Aspect :	Poudre inodore de couleur caractéristique
Couleur :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Odeur :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Seuil olfactif :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
pH :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Point de fusion :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Point d'ébullition/plage :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Point d'éclair :	> 55 °C
Taux d'évaporation :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Inflammabilité (solide, gaz) :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Limite inférieure d'explosion :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Limite supérieure d'explosion :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Pression de vapeur :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Densité de vapeur :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Densité relative :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Solubilité :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Liposolubilité :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Hydrosolubilité :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Température d'auto-inflammation :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Température de décomposition :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Viscosité :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Propriétés explosives :	INDISPONIBLE / SANS OBJET
Propriétés comburantes :	INDISPONIBLE / SANS OBJET

9.2. Autres données.

Contenu en COV (p/p) :	0,079 %
Contenu en COV :	0,789 g/l

10. Stabilité et réactivité.

10.1. Réactivité

Le produit ne présente aucun danger en raison de sa réactivité.

10.2. Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir épigraphe7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Le produit ne présente pas la possibilité de réactions dangereuses.

10.4. Conditions à éviter.

Évitez les températures proches du point d'éclair, ne chauffez pas les récipients fermés.

10.5. Matériaux incompatibles.

Tenir à l'écart des agents oxydants et des substances fortement alcalines ou acides afin d'éviter toute réaction exothermique.

10.6. Produits de décomposition dangereux.

En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se former, tels que le monoxyde et le dioxyde de carbone, des fumées et des oxydes d'azote.

11. Informations toxicologiques.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

Le contact répété ou prolongé avec le produit peut entraîner l'élimination des graisses de la peau, provoquant une dermatite de contact non allergique et l'absorption du produit par la peau.

Les projections dans les yeux peuvent provoquer une irritation et des lésions réversibles.

Aucune information n'est disponible concernant la toxicité des substances présentes.

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité.

Aucune information n'est disponible concernant l'écotoxicité des substances présentes.

12.2 Persistance et dégradabilité.

Il n'existe aucune information disponible sur la persistance et la dégradabilité du produit.

12.3 Potentiel de bioaccumulation.

Aucune information n'est disponible concernant la bioaccumulation des substances présentes.

12.4 Mobilité au sol.

Il n'existe aucune information disponible concernant la mobilité dans le sol.

Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Éviter toute pénétration dans le sol.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et mPmB.

Il n'existe aucune information disponible concernant l'évaluation PBT et mPmB du produit.

12.6 Autres effets indésirables.

Il n'existe aucune information disponible concernant d'autres effets néfastes pour l'environnement...

13. Considérations relatives à l'élimination.

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets et les emballages vides doivent être manipulés et éliminés conformément à la législation locale/nationale en vigueur.

Respecter les dispositions de la directive 2008/98/CE relative à la gestion des déchets.

14. Informations sur le transport.

Il n'est pas dangereux dans le transport. En cas d'accident et de déversement du produit, agissez conformément au point 6.

14.1 Numéro ONU.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

14.2 Désignation officielle des Nations Unies pour les transports.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

14.4 Groupe d'emballage.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL et au Recueil IBC.

Il n'est pas dangereux dans le transport.

15. Informations réglementaires.

15.1 Législation et réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au mélange.

Le produit n'est pas concerné par le règlement (CE) n° 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Voir l'annexe I de la directive 96/82/CE du Conseil relative à la maîtrise des risques d'accidents majeurs impliquant des substances dangereuses et le règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux, ainsi que ses mises à jour ultérieures.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de la sécurité chimique du produit n'a été effectuée.

16. Autres informations.

Modifications par rapport à la fiche de données de sécurité précédente qui affectent les mesures de gestion des risques : Sans objet

Conseil en matière de formation : Une formation minimale en prévention des risques professionnels est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que l'étiquetage du produit.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité du produit sont basées sur les connaissances actuelles et les lois CE et nationales en vigueur, car les conditions de travail des utilisateurs échappent à notre connaissance et à notre contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans avoir d'abord une instruction écrite pour son fonctionnement. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures appropriées afin de se conformer aux exigences établies dans la législation.



Usine et Bureaux

Ctra. C-35, Km 58 · Ap. Correos n°1
08470 SANT CELONI (Barcelona)

Tel. (+34) 93 867 00 00

aymar@aymarsa.es
www.aymarsa.es

